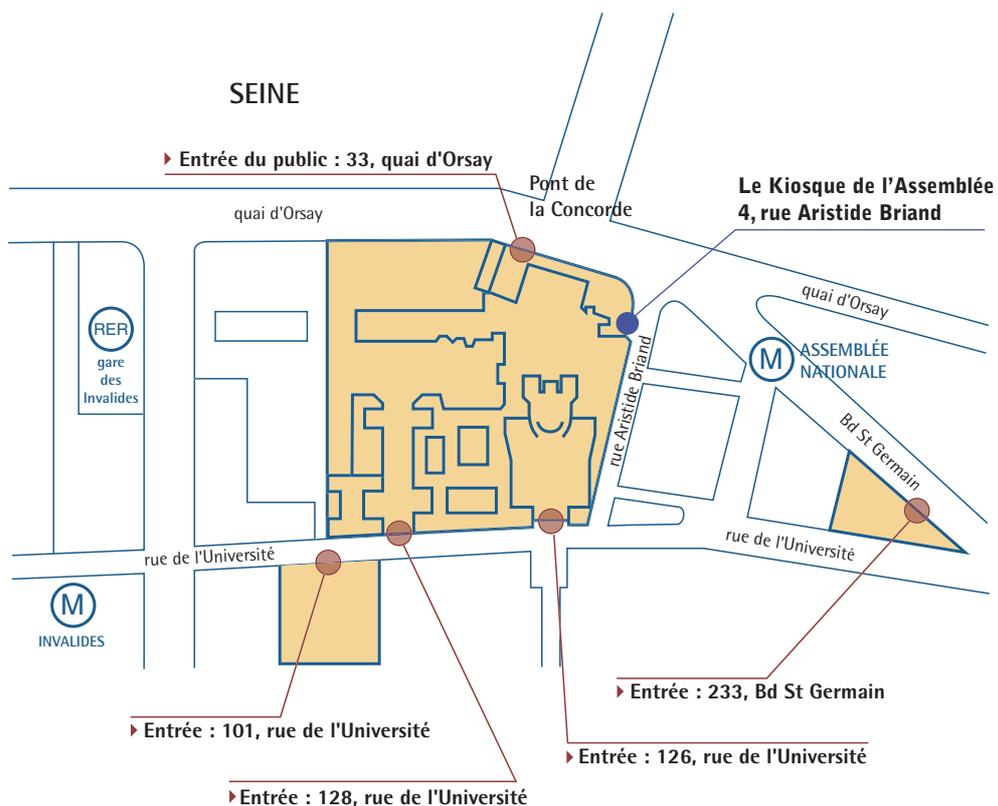


# COMMENT SE RENDRE au Palais Bourbon



## Moyens d'accès :

- Métro : Assemblée nationale  
Invalides
- RER : Invalides
- Bus : Lignes 24, 63, 73, 83, 84, 93, 94

## SUIVRE LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE sur internet

Le site internet de l'Assemblée nationale ([www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)) permet de suivre en permanence ses travaux grâce aux informations suivantes : retransmission en direct de la séance publique, l'ordre du jour quotidien, le programme de travail, les comptes-rendus (analytique et intégral) des débats dans l'hémicycle, les textes adoptés, les compte-rendus d'auditions et les rapports des commissions d'enquête. Vous pouvez en outre dialoguer avec le webmestre de l'Assemblée en lui adressant vos courriers électroniques : [webmestre@assemblee-nationale.fr](mailto:webmestre@assemblee-nationale.fr)